

**Le 16 décembre 2015**

[Traduction]

## États financiers

**M. Fitch** : Hier, une autre alerte a été donnée aux contribuables du Nouveau-Brunswick. Notre vérificatrice générale a déclaré que les calculs du gouvernement provincial n'étaient pas crédibles et que le montant du déficit de 2014–2015 n'était pas exact.

Je sais que le premier ministre n'est pas fort en calculs. Tout remonte aux élections et au fameux entretien avec Harry Forestell de la CBC. Harry a corrigé les calculs du premier ministre à la télévision. Le premier ministre a dû recommencer. Nous avons appris que la seule chose que le premier ministre trouvait plus difficile que les calculs, c'était admettre qu'il a tort. Nous ne lui demanderons pas s'il s'est trompé en ce qui concerne les chiffres, mais nous lui poserons la question d'une autre façon aujourd'hui : Le premier ministre aimerait-il avant tout admettre que la vérificatrice générale a raison de qualifier d'inexactes les données sur le déficit?

**L'hon. M. Melanson** : Pour répondre à la question, les états financiers vérifiés que nous avons présentés reflètent la situation financière de notre province. Nous avons comptabilisé les dépenses de l'exercice financier en question. Nous avons fait les comptes, en fonction des recommandations du contrôleur de la province. Le personnel du bureau du contrôleur a de l'expertise et des connaissances. Il applique les pratiques exemplaires en matière de comptabilité.

Je suis très satisfait des états financiers vérifiés. En réalité, la comptabilisation du régime de pension, converti en régime à risques partagés, est le seul élément sur lequel la vérificatrice générale a émis des réserves. Voilà le seul élément des états financiers sur lequel des réserves ont été émises. La vérificatrice générale a approuvé le reste des états financiers vérifiés.

**M. Fitch** : Les gens de la province ne sont pas assez naïfs pour croire ce que le ministre des Finances vient de dire. Déclarer que les livres sur lesquels des réserves ont été émises ne représentent qu'une partie du tout, c'est comme dire que le scandale Watergate n'était qu'un désaccord sur des numéros de chambre.

Lorsque la vérificatrice générale émet des réserves sur des livres, elles y demeurent jusqu'à ce que le désaccord soit réglé. Le premier ministre risque que des réserves soient émises sur ses états financiers chaque année pendant les trois prochaines années, soit le reste de son mandat, à moins que les gens d'en face ne mettent fin au désaccord tout de suite. Nous nous demandons pourquoi le premier ministre laisse la question en suspens. Je sais que les députés d'en face veulent être ouverts et transparents. Le fait que des réserves soient émises sur leurs livres chaque année signifie qu'ils ne sont ni ouverts ni transparents. Le premier ministre



s'engagera-t-il à régler le problème maintenant afin que des réserves ne soient pas émises sur des livres pendant le reste de son mandat?

**L'hon. M. Melanson :** Apportons quelques précisions. La comptabilisation du régime de pension à risques partagés constitue le seul élément sur lequel des réserves ont été émises. Le reste des états financiers a été approuvé après vérification. Je rappelle à l'opposition et aux gens du Nouveau-Brunswick que deux villes et une province — il s'agit de villes du Nouveau-Brunswick et de la province de Nouvelle-Écosse — ont comptabilisé le nouveau régime comme un régime à cotisation déterminée. Les villes sont Fredericton et Saint John, et la province est la Nouvelle-Écosse. Rien n'est unique ici. Il n'y a rien d'unique. Nous avons en fait comptabilisé le passif à long terme du régime. Il a été comptabilisé. Le bureau du contrôleur nous a recommandé de procéder ainsi, et le gouvernement a accepté la recommandation.

**M. Fitch :** Encore une fois, le ministre des Finances essaie de se sortir de la situation à force de discours. Pour la première fois de l'histoire, il se trouve dans un contexte où des réserves sont émises sur les états financiers d'un gouvernement pour toute la durée de son mandat. Il sait — et il peut le demander au député du Cabinet — que le gouvernement ne prêterait pas d'argent à une entreprise ayant des états financiers sur lesquels des réserves avaient été émises. Le ministre dit qu'il est acceptable que des réserves soient émises sur les états financiers du gouvernement, mais que le gouvernement n'aidera pas des compagnies dans une telle situation.

Nous demandons au premier ministre, pour asseoir sa propre crédibilité ainsi que celle de son ministre des Finances, de son gouvernement et de son Cabinet : S'engagera-t-il aujourd'hui à travailler avec la vérificatrice générale, le contrôleur et les autres ministres pour corriger l'information inexacte que les gens d'en face présentent jour après jour? Prendra-t-il cet engagement aujourd'hui?

**L'hon. M. Melanson :** Nous prenons très au sérieux le fait que nos états financiers reflètent les dépenses du gouvernement. Nous prenons très au sérieux le fait que les états financiers reflètent notre situation financière.

Le bureau du contrôleur nous a recommandé de tout comptabiliser ainsi ; nous avons donc présenté un élément, qui a entraîné les réserves émises sur les états financiers. Il s'agit d'un seul élément, soit la comptabilisation du régime de pension, qui est devenu un régime de pension à risques partagés. Nous avons comptabilisé ce dernier comme un régime à cotisation déterminée. Il a été recommandé de procéder ainsi, et nous l'avons accepté. Trois autres endroits dans les Maritimes ont comptabilisé le régime de cette façon.

D'après la recommandation du bureau du contrôleur, nous croyons que toutes les dépenses ont été comptabilisées dans les états financiers vérifiés. Cela est un fait.

**M. Fitch :** Je vous dirai ce que sont les faits. En fait, chaque fois que les députés du gouvernement actuel, les ministres actuels ou le premier ministre se lèvent pour parler de



données financières, dans la province, ils n'ont aucune crédibilité. Ils n'ont aucune crédibilité, car la vérificatrice générale n'a pas approuvé leurs états financiers. L'affaire est sérieuse. Chaque fois que les députés d'en face s'adresseront aux agences de notation, chaque fois qu'ils parleront aux propriétaires d'entreprise de la province et chaque fois qu'ils essaieront d'attirer des entreprises ici dans la province, les gens sauront que les députés d'en face présentent des chiffres erronés dans le monde entier.

L'affaire est assez grave pour que nous estimions utile que le premier ministre assume le rôle de chef de file à cet égard et s'engage aujourd'hui à revoir les chiffres et à parvenir à un accord sur tous les fronts, afin que ne soient pas émises des réserves sur ses états financiers, non seulement les premiers, mais aussi les deuxièmes, troisièmes et quatrièmes. Lorsque des réserves auront été émises sur tous les états financiers du ministre des Finances actuel, pendant tout son mandat, cela sera historique. Prenez l'engagement aujourd'hui. Apportez les corrections afin de restaurer la crédibilité du gouvernement.

[Original]

**L'hon. M. Melanson** : Le chef de l'opposition énonce toute sorte de choses qui ne sont pas factuelles. Les agences de notation n'ont pas affiché une préoccupation quelconque quant à nos états financiers vérifiés. Le bureau du contrôleur, qui jouit d'une grande réputation et crédibilité, a recommandé que nous comptabilisions les dépenses gouvernementales en suivant la même méthode comptable que celle que nous avons utilisée, et ce, pour un élément seulement, soit la conversion du régime de pension en un régime de retraite à risques partagés.

Les faits sont sur la table. Nous avons comptabilisé toutes les dépenses engagées durant l'année en question et nous sommes satisfaits des états financiers.

[Traduction]

## Atcon

**M. Fitch** : Je vais vous présenter deux ou trois autres faits sur un autre sujet. Qu'il soit consigné au compte rendu que nous avons mis le premier ministre en garde contre des états financiers vérifiés faisant l'objet de réserves. Nous sommes au courant de certains faits. Nous savons que l'actuel ministre de la Santé a prêté une somme considérable à une compagnie dont l'avenir était compromis. Nous savons que le ministre de la Santé a permis que de l'argent soit versé à Atcon lorsque le gouvernement savait que le projet du pont de Deh Cho se heurtait à des difficultés.

Nous avons eu de nombreuses discussions intéressantes dernièrement, mais nous savons que le gouvernement Gallant estime que les agents de police devraient être suspendus sans traitement lorsqu'une enquête est en cours. Ne serait-il pas logique de dire que le premier ministre devrait suspendre son ministre de la Santé jusqu'à ce que la vérificatrice générale ait terminé l'enquête sur Atcon? Il semble logique qu'une telle mesure doive être prise selon les



principes que le gouvernement actuel applique depuis un an. Le premier ministre demandera-t-il au ministre de la Santé de se retirer?

**L'hon. M. Melanson :** Les faits liés au dossier, que l'opposition porte à l'attention de l'Assemblée législative depuis 12 mois, sont survenus il y a sept ans. Au cours des sept dernières années, deux importants rapports et analyses ont été publiés — l'un a été réalisé par le commissaire aux conflits d'intérêts et l'autre par la vérificatrice générale. Dans son rapport, la vérificatrice générale a formulé des recommandations très solides — des recommandations très sérieuses. Devinez quoi! Nous avons mis en oeuvre les recommandations en tant que gouvernement. Nous les avons mises en oeuvre, car elles améliorent le processus et la prise de décisions. Nous avons en fait apporté des modifications à la loi afin d'incorporer ces recommandations.

Si la vérificatrice générale veut évaluer davantage le dossier, nous collaborerons pleinement ; elle dispose cependant d'un budget et devra le respecter.

**M. Fitch :** Eh bien, voilà ce que j'appelle un appui conditionnel.

Il est logique de demander au ministre de la Santé de se retirer pendant que l'enquête est en cours, et je vais vous dire pourquoi. Le commissaire aux conflits d'intérêts a bel et bien mené une vaste enquête, et le premier ministre de l'époque a été reconnu coupable. Shawn Graham a été reconnu coupable de s'être mis en conflit d'intérêts. C'était la première fois de l'histoire que cela se produisait. Voilà pourquoi, encore une fois, le gouvernement actuel doit essayer de regagner une partie de la crédibilité qu'il a perdue.

En ce qui concerne le ministre de la Santé, il a passé outre à l'avis de son personnel lorsqu'il a remis l'argent à Atcon, mais il s'est rangé du côté de son personnel dans le cas de la demande de médicaments pour Morgan Doucet. Il a mis à l'écart la D<sup>re</sup> Cleary quand une enquête était en cours. Encore une fois, voilà pourquoi le premier ministre, pour avoir une certaine crédibilité dans le dossier, devrait demander au ministre de la Santé de se retirer maintenant.

**L'hon. M. Melanson :** En parlant de crédibilité, nous avons atteint deux fois notre objectif en matière de déficit au cours de la première année de notre mandat, contrairement au gouvernement précédent, qui n'a jamais atteint un objectif en matière de déficit en quatre ans. Pour notre part, nous travaillons très fort. Nous prenons la situation très au sérieux. Nous voulons assainir nos finances. Nous voulons veiller à la création d'emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, nous devons redresser notre situation financière, ce que le gouvernement précédent n'a pas su faire. Même s'il a promis de le faire, en quatre ans, il n'y est pas arrivé. Les parlementaires en question sont aujourd'hui dans l'opposition, et je comprends pourquoi.

Nous continuerons à travailler très fort pour redresser la situation financière de notre province et nous ferons en sorte que toutes les dépenses soient comptabilisées, comme nous l'avons fait dans nos premiers états financiers. C'est important pour nous et c'est important pour les gens



du Nouveau-Brunswick. Nous devons veiller à ce que l'opposition travaille avec le gouvernement pour envoyer le bon message aux investisseurs qui peuvent investir dans notre province.

**M. Fitch** : Encore une fois, le ministre des Finances s'est piégé. S'il veut s'adresser aux investisseurs et leur dire de venir investir dans la province, il devra dire : Nous ne vous donnons pas les bons chiffres ; ils ne sont pas exacts, et nous ne pouvons pas obtenir une opinion sans réserve de la vérificatrice générale.

Ainsi, nos chiffres sont erronés, et le ministre veut maintenant inviter les gens à venir investir chez nous. Si une compagnie avait des états financiers faisant l'objet de réserves, le gouvernement actuel ne lui prêterait pas d'argent. Il est question de la crédibilité du groupe.

Nous avons constaté que le ministre de la Santé avait passé outre à l'avis de son personnel à l'égard du dossier Atcon. Nous avons constaté qu'il ne passerait pas outre à l'avis de son personnel pour aider Morgan Doucet à obtenir les médicaments dont il a besoin. Nous avons constaté que la D<sup>re</sup> Cleary avait été mise à l'écart parce qu'une enquête était en cours.

C'est tout simplement logique, étant donné l'autre dossier dont j'ai parlé, celui concernant les agents de police ; le premier ministre assumera-t-il donc le rôle de chef de file et mettra-t-il le ministre de la Santé à l'écart jusqu'à la conclusion de l'enquête?

**L'hon. M. Melanson** : L'opposition veut vivre dans le passé. La réalité, c'est que des investissements se font dans notre province. Il suffit d'appeler BMM. L'entreprise a annoncé la création de 1 000 emplois dans la province. Elle a confiance dans le Nouveau-Brunswick. Elle a confiance dans le Nouveau-Brunswick, même après la présentation de nos états financiers.

Au cours des quatre derniers mois, des emplois ont été créés au Nouveau-Brunswick. Des investissements ont été faits au Nouveau-Brunswick. Les parlementaires d'en face ont échoué à cet égard lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils n'ont pas su attirer des investissements. Ils n'ont pas su établir les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois. C'est ce que nous faisons. C'est ce que nous faisons grâce à un programme très sérieux axé sur la création d'emplois, l'assainissement de nos finances et la comptabilisation de toutes les dépenses du gouvernement au cours de l'exercice financier.

**M. Fitch** : Si des réserves avaient été émises à propos des états financiers de BMM Testlabs, le député d'en face aurait-il accordé de l'argent à l'entreprise? Je pense que non.

Le ministre s'appuie sur des états financiers faisant l'objet de réserves et essaie d'obtenir des investissements. Encore une fois, le gouvernement fait preuve d'instabilité. La création des 1 000 emplois dont les gens d'en face ont parlé ne commencera pas avant la fin de l'année prochaine. Encore une fois, les propos du ministre des Finances sont inexacts, tout comme le sont les chiffres qu'il mentionne chaque fois qu'il parle de son déficit.



Je répète que nous avons été témoins à maintes reprises du manque de crédibilité du gouvernement actuel. Il y a un an, le premier ministre ne voulait pas parler d'Atcon. Il voulait balayer l'affaire sous le tapis. Maintenant, alors que l'affaire suit son cours, nous constatons une volte-face. Le premier ministre peut acquérir de la crédibilité et demander au ministre de la Santé, qui est responsable du dossier même si les faits remontent à sept ans, de se retirer.

**L'hon. M. Gallant** : Je dois souligner quelque chose. Ce matin, le chef de l'opposition nous dit qu'il y a sept ans, le gouvernement de l'époque aurait dû écouter Entreprises Nouveau-Brunswick. Ensuite, il nous dit aujourd'hui que nous ne devrions pas écouter le contrôleur. Il nous dit aujourd'hui que nous ne devrions pas écouter le ministère de la Santé pour prendre nos décisions. Il dit que nous devons suivre à la lettre tout ce que nous dit la vérificatrice générale, ce que nous faisons bel et bien. Nous collaborons avec elle. Puis, du même coup, dans la même question et durant la même période des questions, le chef de l'opposition dit que nous ne devrions pas écouter la commissaire aux langues officielles et que nous devrions douter de la crédibilité de la commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée.

Franchement, au bout du compte, cela nous montre deux choses. Peu importe ce que nous faisons, le chef de l'opposition émettra des critiques. Il ne se préoccupe pas de l'avenir de la province. Il veut marquer des points politiques. L'autre certitude, c'est que nous savons que nous ne devrions pas écouter le chef de l'opposition.

### Barrage de Mactaquac

**M. B. Macdonald** : Malheureusement, en raison de la conduite du gouvernement actuel, nous avons, de ce côté-ci de la Chambre, de nombreuses préoccupations à l'égard de l'avenir du Nouveau-Brunswick. Ma question s'adresse maintenant au ministre de l'Énergie et des Mines. Je me demande si le ministre pourrait dire à la Chambre pourquoi il estimait approprié de permettre à l'ancien premier ministre libéral Shawn Graham de faire visiter le barrage de Mactaquac à un groupe d'investisseurs chinois.

**L'hon. M. Arseneault** : Ce que font les gens du Nouveau-Brunswick pour gagner leur vie ne me regarde pas. Je peux vous dire qu'Énergie NB suit un processus très public, ouvert et transparent en ce qui a trait au barrage de Mactaquac. Une décision de première importance doit être prise très bientôt. Le processus en question est indépendant du gouvernement. Nous permettons à Énergie NB de faire son travail. D'ici à la fin de 2016, le service fera une recommandation au gouvernement, et, à ce moment-là, nous devons prendre une décision.

**M. B. Macdonald** : Nous partageons les préoccupations du gouvernement au sujet de l'avenir de la province et, certainement, au sujet de l'avenir du barrage de Mactaquac. Il est important de souligner qu'il s'agit du même Shawn Graham qui a essayé de vendre Énergie NB au Québec dans le cadre d'une entente secrète. C'est le même Shawn Graham qui, par l'entremise du Cabinet, a acheminé à Atcon 70 millions de dollars des contribuables. C'est le même Shawn Graham qui a été reconnu coupable de s'être placé en situation de conflit d'intérêts dans



l'affaire en question. Je pense que le ministre doit expliquer à la Chambre pourquoi il permet à l'ancien premier ministre libéral de faire visiter à des investisseurs chinois une installation sécurisée qui relève du ministre.

**L'hon. M. Arseneault** : Tout d'abord, le gouvernement de Shawn Graham n'a pas vendu Énergie NB. Toutefois, si vous voulez parler des ventes potentielles d'Énergie NB, je pourrais revenir à Bernard Lord. Bernard Lord a emmené le PDG d'Hydro-Québec au pavillon Larry's Gulch. Je sais que les gens d'en face connaissent bien le pavillon Larry's Gulch.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Arseneault** : Bernard Lord a emmené le PDG d'Hydro-Québec au pavillon Larry's Gulch pour parler de la vente éventuelle d'Énergie NB à cette époque. Nous n'avons aucune leçon à recevoir de l'opposition.

Voilà qui est dommage. Comme le premier ministre l'a mentionné plus tôt, tout est très souvent une question de politique. Les gens d'en face ne font que vivre dans le passé. C'est comme si nous avions une poupée du député de Fredericton-York avec une corde dans le dos. Nous n'avons qu'à tirer la corde et nous entendons encore et encore parler du passé.

Quand nous avons été élus et que nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons hérité d'un déficit de 600 millions de dollars. Nous aurons des choix difficiles à faire, des choix que le gouvernement précédent ne voulait pas faire. Nous sommes prêts à faire ces choix — des choix difficiles — avec les gens du Nouveau-Brunswick. La seule chose qui manque, ce sont les idées de l'opposition.

**M. B. Macdonald** : J'aime toujours recevoir une leçon d'histoire du député d'en face. Toutefois, de ce côté-ci, nous nous tournons vers l'avenir. En fait, nous débattons aujourd'hui d'un projet de loi que le gouvernement actuel a déposé pas plus tard qu'hier, un projet de loi qui propose des modifications de la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne*. Cette loi prévoit précisément une exemption relative aux grands projets d'immobilisations d'Énergie NB, tels que la vente ou le refinancement du barrage de Mactaquac. Voici ce que je me demande : Shawn Graham joue-t-il un rôle quelconque dans la conclusion d'une entente pour refinancer ou vendre le barrage de Mactaquac? Le ministre pourrait-il nous apporter des clarifications à cet égard?

**L'hon. M. Gallant** : Je dois encore une fois prendre la parole. Je m'élève contre ce que dit le député d'en face. Il a répété trois fois, je pense, que l'opposition se soucie de l'avenir du Nouveau-Brunswick. Immédiatement après, il a commencé à parler de 2007, de 2008, de 2009 et de 2010. C'est incroyable, car ce n'est pas comme si nous n'avions rien à discuter à l'heure actuelle. Ce n'est pas comme si nous n'avions pas quelque chose à discuter qui est extrêmement important pour l'avenir du Nouveau-Brunswick.



Nous avons montré aux gens du Nouveau-Brunswick, de façon transparente et sans précédent, les décisions que nous devons prendre et les choix que nous devons faire afin de donner à notre province une assise financière solide qui nous permettra d'investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick — d'investir dans la création d'emplois, d'investir dans l'éducation et d'investir dans les soins de santé. Le député d'en face dit qu'il se soucie de l'avenir du Nouveau-Brunswick ; il devrait donc arrêter de parler d'élections qui ont eu lieu il y a des années et que les parlementaires d'en face ont gagnées. Il faut leur rappeler qu'ils ont tout récemment vécu des élections qu'ils ont perdues.

## Nominations

**M. Fairgrieve** : Il y a deux semaines, lorsque j'ai posé des questions sur le poste vacant depuis cinq mois au bureau du commissaire aux conflits d'intérêts, le premier ministre a dit : Nous cherchons. Ce n'est pas facile de trouver un remplaçant, a-t-il expliqué.

Le premier ministre ne sait-il pas — n'est-il pas au courant — que la sélection des hauts fonctionnaires de l'Assemblée suit un processus ouvert et non partisan? C'est un processus qui a été instauré à l'Assemblée législative il y a deux ans, qui retire la politique des nominations, qui a reçu l'appui unanime de tous les partis et qui a été utilisé avec succès pour choisir les trois plus récents hauts fonctionnaires de l'Assemblée. Pourquoi le premier ministre a-t-il choisi de s'écarter du processus et de remettre la politique dans les nominations?

**L'hon. M. Gallant** : Je suis très reconnaissant que le député d'en face, dans son rôle important de porte-parole en matière des hauts fonctionnaires de l'Assemblée, prenne la parole et pose la question. D'abord, les deux nominations que nous avons faites étaient intérimaires. Les nominations ont été données à des commissaires en poste, soit des commissaires en poste qui ont été nommés par le groupe de l'autre côté de l'Assemblée législative, ce qui est incroyable.

C'est tout à fait incroyable que le chef de l'opposition et son équipe tentent de réécrire l'histoire. C'est incroyable qu'ils ne disent pas aux gens du Nouveau-Brunswick que c'est eux, lorsqu'ils étaient au pouvoir, qui ont en fait nommé Anne Bertrand, l'actuelle commissaire par intérim aux conflits d'intérêts. C'est incroyable qu'ils ne disent pas que le commissaire aux conflits d'intérêts qui, malheureusement, a dû démissionner est un ancien candidat du Parti conservateur. C'est malheureux qu'ils ne disent pas que l'ombudsman en poste était un ancien chef de cabinet d'un ministre conservateur. C'est assez fort que le député d'en face prenne la parole pour dire ce qu'il vient de dire, et c'est un peu malheureux.

**M. Fairgrieve** : Si le premier ministre est si impressionné par sa sélection, pourquoi a-t-il choisi de reconduire en secret Anne Bertrand comme commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée? Pourquoi l'a-t-il fait à huis clos? Lorsque le mandat de cette commissaire a été reconduit, aucune déclaration n'a été faite, aucun avis n'a été donné à l'Assemblée législative, et il n'y a eu aucun communiqué. Il n'y a même pas eu de communiqué du genre qui est envoyé le vendredi après-midi avant une longue fin de semaine que le premier



ministre actuel choisit d'utiliser lorsqu'il essaie de berner les gens du Nouveau-Brunswick. Pourquoi le premier ministre a-t-il choisi cette amie politique pour une nomination non partisane?

**L'hon. M. Gallant** : Je pense que le député d'en face n'a pas écouté la réponse. Je pense qu'il ne sait pas ce qui s'est passé. Il s'agit d'une commissaire qui a été nommée par un gouvernement conservateur. C'est incroyable. J'ai nommé une personne comme commissaire par intérim, probablement pour quelques mois, qui était commissaire sous l'ancien gouvernement.

Ce qui est vraiment incroyable est ce qui suit. Il y a des normes à l'Assemblée législative pour respecter les commissaires, car ils sont censés être indépendants. Je pense que c'est sans précédent que le chef de l'opposition met en doute la crédibilité de la commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée. Je pense que c'est une pente glissante, et c'est très dangereux.

C'est à mon avis déplorable que les gens d'en face essaient de dire que nous avons politisé le processus alors qu'il s'agit d'une nomination qu'ils ont faite et que le dernier commissaire aux conflits d'intérêts était un candidat du Parti conservateur. Le pire est que nous savons pourquoi ils n'aiment pas Anne Bertrand. C'est parce qu'elle a mis en lumière ce qu'ils avaient fait avec Larry's Gulch lorsqu'ils étaient au pouvoir.

**M. Fairgrieve** : Il est évident qu'il s'agit d'une autre nomination libérale. La personne a été donatrice au Parti libéral. Elle est une candidate défaite pour la nomination libérale de la circonscription de Fredericton-Silverwood. C'est une personne qui a paru sur la couverture du *Rolling Stone* — la plateforme de Shawn Graham. Le premier ministre nous donnerait-il des précisions sur sa vraie définition du mot « indépendant »?

**L'hon. M. Gallant** : Je suis découragé. Je suis incroyablement découragé parce que l'opposition met en doute la crédibilité des commissaires aujourd'hui. Ils sont indépendants. Ils rendent des comptes à l'Assemblée législative. Ils font tous du bon travail.

Voulez-vous que je sois franc? Alfred Landry, l'ancien commissaire aux conflits d'intérêts, est un bon gars. Je lui souhaite le meilleur dans ses projets. Charles Murray, l'ombudsman, ex-chef de cabinet d'un ministre conservateur, est un bon Néo-Brunswickois. Nous ne serons pas toujours d'accord avec ce qu'il dit, mais je sais qu'il fait du bon travail au nom des gens du Nouveau-Brunswick. C'est tout à fait pareil pour Anne Bertrand. Je ne l'ai pas nommée. On lui a simplement demandé d'agir à titre de commissaire par intérim aux conflits d'intérêts pendant que nous procédions à un examen.

Je pense que les gestes de l'opposition aujourd'hui sont déplorables. Mettre en doute la crédibilité de bonnes personnes du Nouveau-Brunswick, ne pas mettre en doute d'anciens conservateurs et mettre en doute une personne qui a mis en lumière leur mauvaise utilisation de Larry's Gulch et le scandale qui en a découlé sous l'ancien gouvernement est déplorable.



## Budget de capital

**M. Coon** : Cette semaine, le gouvernement déposera son budget de capital aux fins de débats. Voici la bonne nouvelle : le premier ministre du Canada a indiqué que, sous sa direction, 20 milliards de dollars seraient investis dans l'infrastructure sociale au cours de la prochaine décennie pour des projets tels que du logement abordable, des installations pour personnes âgées et des centres de développement de la petite enfance. Ce sont là des genres d'infrastructure sociale dont nous avons désespérément besoin au Nouveau-Brunswick. Le ministre des Finances a-t-il donné une priorité plus élevée à l'investissement dans l'infrastructure sociale, étant donné que le premier ministre canadien en a fait une de ses priorités?

[Original]

**L'hon. M. Melanson** : Le fait que nous avons maintenant un partenaire à Ottawa est une bonne nouvelle. Nous avons finalement un partenaire à Ottawa qui pourra investir avec nous dans notre province afin de faire en sorte que des dossiers comme celui que mentionne le député puissent progresser.

Comme le savent bien les gens du Nouveau-Brunswick et l'opposition, nous avons décidé, en tant que gouvernement, d'investir stratégiquement dans les immobilisations ici, au Nouveau-Brunswick. Premièrement, nous voulons stimuler l'économie ; deuxièmement, nous voulons avoir des infrastructures adéquates. Le dossier de l'habitation au Nouveau-Brunswick fait certainement partie de tout cela.

Les grandes lignes du budget d'immobilisations seront déposées demain. Lorsque nous aurons des discussions formelles avec le gouvernement fédéral au sujet de ses intentions en matière d'investissements, nous pourrons répondre à la demande avec notre programme d'investissements stratégiques, selon notre capacité de payer.

[Traduction]

**M. Coon** : Voici d'autres bonnes nouvelles : Une des priorités du premier ministre canadien est de faire des investissements importants en vue d'améliorer le transport en commun dans les grandes villes du Canada, de renforcer nos collectivités, de faire croître leurs économies et de réduire la pollution au carbone. Traditionnellement, le gouvernement provincial n'appuie pas le transport en commun dans nos grandes villes, contrairement à la plupart des gouvernements provinciaux. En conséquence, le ministre des Finances est-il maintenant ouvert à investir dans le transport en commun dans nos grandes villes?

**L'hon. M. Melanson** : Contrairement à ce que dit le député, nous avons investi dans le transport en commun. Nous l'avons fait dans quelques régions de la province et nous appuyons certainement cela. C'est la bonne chose à faire lorsque c'est possible.



Encore une fois, en ce qui a trait aux initiatives en matière d'infrastructure stratégique que nous avons insérées dans notre programme d'immobilisations, elles nous permettront, en tant que gouvernement, d'investir stratégiquement en partenariat avec le gouvernement fédéral. Grâce à un vrai partenariat avec le gouvernement fédéral, nous pourrions stimuler l'économie dans la province, créer des emplois, ainsi que satisfaire aux besoins que nous voyons dans notre province en matière d'habitation — le besoin est grand à cet égard — ou aider les plus vulnérables de notre société.

Nous sommes très contents à la perspective de présenter un budget de capital demain. Nous sommes aussi très contents que, grâce à l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique, nous ayons la souplesse pour le faire.

**Le président :** Monsieur le chef du tiers parti, c'est votre dernière question.

**M. Coon :** Encore une fois, le premier ministre fédéral s'est engagé à consacrer 6 milliards de dollars à l'infrastructure durable afin de lutter contre les changements climatiques et de nous protéger contre ses répercussions. De nouvelles infrastructures vertes sont nécessaires pour réduire la pollution au carbone, et il nous faut plus d'infrastructures résistantes au carbone pour résister au genre d'inondations qui touchent durement le Nouveau-Brunswick en raison de l'augmentation des tempêtes de pluie et des ondes de tempête. Le ministre des Finances voit-il une occasion d'aider le Nouveau-Brunswick à faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en ayant recours aux fonds en question?

**L'hon. M. Melanson :** C'est une bonne question. Au cours du premier exercice financier, nous avons investi dans le programme d'améliorations énergétiques domiciliaires. Demain, nous verrons ce qu'il y a pour l'année qui vient.

Encore une fois, notre Initiative en matière d'infrastructure stratégique nous permettra de réagir ou d'agir selon ce que le gouvernement fédéral présentera. Nous attendons toujours les critères particuliers. Nous attendons toujours d'avoir une conversation officielle avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait à certaines des initiatives qu'il veut présenter et nous participerons certainement à la discussion avec les gens du fédéral. Nous essaierons d'obtenir autant que nous puissions au nom des gens du Nouveau-Brunswick, de traiter certaines des questions que le député d'en face soulève et certainement de répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick en matière d'infrastructures et peut-être d'infrastructures vertes.

**Le président :** La période des questions orales est écoulée.

